

COMPTE RENDU COMMISSION RESTREINTE HAUTE MER

Marseille Clot Bey le 20 avril 2013

Cette réunion avait pour but de mettre en place les règles et propositions applicables pour la campagne Haute Mer 2013.

Etaient présent :

Pour la Région Aquitaine : Messieurs Francis LATARCHE et Franck BARONNET.

Pour la Région Languedoc : Messieurs A.Louis BELLET et BARBEROUSSE.

Pour la Région Paca : Messieurs Gérard CAVOLINO et Gérard CROSETTI

Le Président de la Commission : Jean Marie PEREZ.

Le Président National : Gérard PERODDI.

L'ordre du jour était le suivant :

- Adoption du compte rendu du 8 mars à Mimizan.
- Fonctionnement de la Commission.
- Point sur le Championnat du Monde 2013.
- Les Concours titrés 2013.
- Compte rendu des réunions avec la DPMA
- Gestion des bagues et quota pour la saison à venir.
- Questions diverses.

Le compte rendu HM du 8 mars est validé.

Fonctionnement de la Commission :

-Composition :

- Forme restreinte : 2 Membres par Région soit 6 présents. Plus les Pdts HM et FFPM
- Forme élargie : 4 Membres par Région soit 12 présents. d°

-Rôle :

- Elaborer l'ensemble des réglementations et fonctionnement de la pêche Hte. Mer
- Elle contribue avec le Pdt de la FFPM a la gestion des quotas et des bagues.
- Elle sélectionne ses représentants pour les Epreuves internationales.
- Elle sélectionne les Clubs organisateurs de Concours Nationaux titrés.

Effectifs HM au 31/12/2012 :

2940 licenciés HM

Paca 1457 soit 50%

L.R. 1060 soit 36%

Aquitaine 244 soit 8%

Les trois Régions représentent 2 761 licences, soit 92%

Principe de fonctionnement :

Faire jouer le poids relatif des Comités Région dans les prises de décision.

Composition des Commissions :

Atlantique : Mrs. LATARCHE et BARONNET /

Languedoc :Mrs. BELLET et BARBEROUSSE /

Paca : Mrs. CAVOLINO et CROSETTI / Jacques AUTRAN et Enzo MACHIARELLA.

Président de la Commission. Mr. Jean Marie PEREZ

Comment se prennent les décisions :

-Majorité absolue

-Les Comités en fonction de leur effectif de licenciés HM au 31/12 de l'année précédente, ont un nombre de voix proportionnelles au nombre de licences.

Pour l'année 2013 :

Paca : 5 voix

L.R. : 4 voix

Aquit : 1 voix

Les Pdt de la FFPM et de la CHM, ont une voix chacun, avec voix double au Pdt. HM en cas d'égalité. Soit au total 12 voix.

Point sur le Championnat du Monde 2013.

Gérard CAVOLINO, a présenté l'état pratiquement bouclé, de cette Manifestation.

L'arbitrage sera effectué et dirigé par Monsieur Gérard DOMNGUEZ, Responsable des Arbitres Paca et cela au prorata des disponibilités, il devra prévoir, pour compenser les manques, une formation arbitres parmi les skippers que le TGCB lui proposera.

Les Equipes sélectionnées :

France A : Daniel LOPUZANSKI, Maurice GREGOIRE, JP CAGINICOLAU

France B :

France C :

Les Concours titrés 2013

Coupe de France Broumé 130 lbs CARNON L.R. 29 Aout au 01 Septembre

Championnat de France Broumé 50lbs PORT CAMARGUE L.R. 23 Aout au 25 Aout

Championnat de France Broumé 130lbs MARTIGUES PACA

Coupe de France Thonidés MARSEILLE PACA 31 Aout au 4 Septembre

Championnat de France Thonidés LA NAPOULE (sous réserve) PACA

Projet d'Arrêté DPMA

-Dates : du 16/06 au 14/10 en no kill

Du 15/07 au 30/08 et du 16/09 au 30/09 avec prélèvement.

-Quota : 25 t

FFPM 12t (9,6 + 2,4) dont charter 3t

-Bagues 1750

FFPM 910 (728 + 182) dont charter 252

-Suivi précis des captures.

Nos demandes auprès de l'Administration :

Gestion de quota et non de bagues

1 thon par autorisation par saison

Quota FFPM : 30/50t

Gestion Bagues et Quotas :

-Principe : Un bateau /autorisation doit avoir 3 licenciés.

-La clef de répartition est obtenue en divisant le nombre de bagues délivrées /par le nombre de licences HM.

-Soit pour la première tranche $530 (30 \text{ réserve pour les concours titrés}) / 2940 = 0,18$

-Pour la seconde tranche $160/2940 = 0,047$

-Nombre de bagues par club = nb de licences HM x clef de répartition.

-Implication au travers d'une Charte, des Pdt de Club dans le suivi des déclarations de prises, du retour des bagues dans les délais, sachant que la coupure de septembre est la conséquence de la carence de 2012

-Bagues affectées directement aux Clubs par courrier après signature de la charte par le Pdt. du Club.

Projet de répartition des bagues par Club.

Simulation de répartition sur les bases 2012 en tenant compte des deux répartitions.

Questions diverses

-Charte de l'Equipe de France.

-Dans le cadre de la représentativité de nos Equipes au niveau internationale, il est souhaité des tenues uniformes.

-Incitations des Jeunes à la pratique Haute Mer, faute de quoi nous n'aurons plus de problème de répartitions de bagues !!!!

-Favoriser au travers de contacts, avec nos voisins Italiens et Espagnols, les échanges ainsi que les Manifestations sportives. Un moyen peut être d'harmoniser nos réglementations.

-Intervenir auprès de la FIPS, afin que nos championnats mondiaux soient réellement pratiqués sur des poissons « Big Game ». On ne peut concevoir dans ce type de pêche des poissons en dessous de certains poids.

-Le Comité de sélection, a été modifié dans sa composition.

Gérard CAVOLINO remplace Jean Marie PEREZ.

Francis LATARCHE et Gérard CROSETTI complète le Comité.

Il est souhaité que le mode sélection se fasse sur les trois dernières années.